

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION

**À MONSIEUR THIERRY HUREAU POUR LA
PRESIDENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

DGA Ressources et Relations aux administrés – Vie institutionnelle et relations aux administrés

Numéro : 2025-A-039

Monsieur Xavier BONNEFONT, agissant en qualité de président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales précisant l'objet et la composition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération n°253 du conseil communautaire du 15 octobre 2020 portant constitution de la commission consultative des services publics locaux,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner Monsieur Thierry HUREAU, conseiller délégué membre du bureau, pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

ARRETE :

Article 1 : Monsieur Thierry HUREAU, conseiller délégué membre du bureau, est désigné pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux du mardi 23 septembre 2025 à 9h00.

Article 2 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Angoulême, le 15 SEP 2025

Le Président,



Xavier BONNEFONT

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 15 SEP 2025
Publié ou notifié,
Le 15 SEP. 2025